



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4546

Attribution de subventions de fonctionnement d'un montant total de 11 250 euros à des associations étudiantes et/ou dédiées à la vie étudiante pour l'organisation de divers projets et manifestations

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. CORAZZOL Guy

SEANCE DU 25 MARS 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 27 MARS 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 18 MARS 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 1 AVRIL 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 4 AVRIL 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. GIORDANO (pouvoir à Mme RIVOIRE), Mme LEVY (pouvoir à Mme BAUGUIL), Mme BALAS (pouvoir à Mme NACHURY), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. HAVARD, M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

**2019/4546 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE
FONCTIONNEMENT D'UN MONTANT TOTAL DE 11 250
EUROS A DES ASSOCIATIONS ETUDIANTES ET/OU
DEDIEES A LA VIE ETUDIANTE POUR L'ORGANISATION
DE DIVERS PROJETS ET MANIFESTATIONS (DIRECTION
DES AFFAIRES CULTURELLES)**

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du **6 mars 2019** par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

I- Contexte :

Forte de 150 000 étudiants, la Métropole lyonnaise s'est dotée en 2010 d'un schéma de développement universitaire ambitieux, élaboré en étroite collaboration avec l'Université de Lyon, qui réunit les 19 principaux établissements d'enseignement supérieur de notre territoire.

Le renforcement de la qualité de l'accueil des étudiants constitue un point essentiel de ce schéma. En effet, plus d'un lyonnais sur dix est désormais un étudiant. Nous favorisons la vie des étudiants à travers des actions d'accueil, d'intégration sociale et culturelle à la Maison des Étudiants.

Cet équipement de la ville de Lyon et du Grand Lyon Métropole est dédié aux étudiants de toutes les formations supérieures de la métropole. Ces derniers peuvent développer leurs projets et bénéficier de tous les dispositifs qui leur sont dédiés : le site web lyoncampus.fr, le Pass Culture, la Nuit des Étudiants du Monde. En effet, toute l'année, cet espace accueille en résidence, sur un espace en co-working, une cinquantaine d'associations étudiantes, et leur permet de développer leurs projets.

Le site étudiant, d'actualité et d'infos pratiques, lyoncampus.fr, donne aux étudiants toutes les clés de la cité : actualités, guide, services.

Nos actions s'articulent avec celles des associations étudiantes et des universités qui proposent tout au long de l'année des activités culturelles, citoyennes, solidaires et internationales.

Ainsi, dans le cadre de notre politique de soutien à l'animation de la vie étudiante, je vous propose de soutenir certains projets qui ont retenu toute mon attention.

Les objectifs poursuivis par la Ville de Lyon :

Dans ce contexte, la Ville de Lyon et la Métropole de Lyon lancent une procédure commune d'appel à projets pour soutenir les initiatives étudiantes et les actions qui favorisent leur développement : « Initiatives Étudiantes ». L'attribution et le financement de ces initiatives restent de la seule compétence de chacune des instances délibératives des deux collectivités, au regard de leurs compétences propres.

Par délibération n°2018/4064 du Conseil Municipal du 24 septembre 2018, la Ville de Lyon et la Métropole de Lyon ont lancé pour la première fois en 2018, une procédure d'appel à projets « initiatives étudiantes ».

La première édition de l'appel à projets « Initiatives Étudiantes » s'est déroulée entre septembre et décembre 2018, avec les objectifs suivants deux phases, sur les deux années 2018 et 2019, avec :

a) les objectifs suivants :

- accompagner le développement d'initiatives associatives étudiantes ou d'actions associatives qui les soutiennent, en tant qu'elles contribuent à la vie de la cité ;
- révéler les projets qui contribuent à l'attractivité et au rayonnement du territoire à l'international ;
- stimuler l'engagement des jeunes dans les problématiques sociétales pour qu'ils acquièrent des valeurs citoyennes ;
- valoriser les actions qui favorisent l'expérimentation et l'innovation, pour une bonne intégration sociale et économique.

L'ensemble de ces projets doit être organisé par des associations étudiantes ou destiné principalement aux étudiants et doit se dérouler sur le territoire de la Ville de Lyon.

b) les thématiques des projets :

Les projets et initiatives d'intérêt pour la Ville de Lyon et la Métropole de Lyon portent sur les quatre thématiques suivantes :

- le développement des pratiques et des événements artistiques culturels ou sportifs ;
- l'engagement au service de la société : citoyenneté, solidarité, développement durable, lutte contre toutes les formes de discriminations ;
- le rayonnement et l'attractivité internationale ;
- la professionnalisation, l'insertion économique.

c) Les critères d'éligibilité sont les suivants :

- l'appel à projet est ouvert aux associations étudiantes et aux associations qui ont pour projet l'accompagnement des étudiants ;
- les initiatives des porteurs de projets doivent contribuer à l'intérêt général ;
- les initiatives des porteurs de projets doivent contribuer à l'intérêt local ;
- les projets retenus pourront être subventionnés soit par la Ville de Lyon, soit par la Métropole de Lyon ;
- le montant total de la subvention accordée sera plafonné à 50% du montant du budget prévisionnel. Le financement du projet doit reposer sur d'autres sources de financement.

II- Proposition de subventionnement pour l'année 2019 :

Après la première session de l'appel à projets « initiatives étudiantes » lancé en septembre 2018, une sélection sur la base des critères précités a été réalisée. Il est proposé d'apporter un soutien financier à plusieurs projets et initiatives, dans les champs thématiques suivants :

1/ Le développement des pratiques et des événements artistiques culturels ou sportifs :

Association «**LEZART GACO**»

En 2019, l'association est en résidence à la Maison des Etudiants de la Métropole.

L'association a été créée il y a plus de 10 ans par les étudiants de l'IUT Gaco Arts. Elle a pour but de promouvoir les talents artistiques des étudiants. Elle organise chaque année plusieurs événements, dont le « Festival Artlezia ».

À travers ce festival urbain et interdisciplinaire, elle souhaite aussi sensibiliser les étudiants et le grand public à la jeune création. Expositions, spectacles de danse, de théâtre, de musique et soirées cinéma vont se produire dans une dizaine de lieux urbains et universitaires du 7 au 15 mars 2019.

Le festival est ouvert à tous, avec la quasi gratuité de l'ensemble des événements.

Il va permettre aussi aux organisateurs de se professionnaliser, à travers cette expérience riche et unique.

En 2018, l'association a reçu une subvention de 1 000 € de la Métropole de Lyon.

Devant l'intérêt à la fois urbain et culturel de ce projet étudiant ouvert à tous, je vous propose d'accorder une subvention de **2 000 euros** à l'association «LEZART GACO».

Association « **les 24H DE L'INSA** »

L'association « les 24H de l'INSA » a pour objectif de réaliser la 45^{ème} édition du festival « les 24h de l'INSA », les 17, 18 et 19 mai 2019. Ce festival est le plus grand festival organisé par des étudiants en France. Il accueille plus de 40 000 personnes venues de toute la région, sur le campus de Lyontech la Doua, à Villeurbanne.

Le temps d'un week end, le campus accueille des courses de vingt-quatre heures, à vélo, en trail, en triathlon, seul ou en équipe. Plus de 60 animations permettent de faire découvrir aux étudiants et aux habitants de la Métropole, des activités diverses et gratuites, ouvertes à tous : Clowns, tir à l'arc, parcours du combattant, mur des champions, open air...

Et le soir, de nombreux concerts sont programmés, avec une offre musicale éclectique et de qualité.

Handisport, le festival s'inscrit par ailleurs, dans une démarche de développement durable, avec entre autres, utilisation d'écocup, de toilettes sèches et réalisation du tri des déchets.

En 2018, l'association a reçu une subvention de 600 € de la Ville de Lyon.

Devant l'intérêt culturel et sportif de ce festival étudiant ouvert à tous, je vous propose d'accorder une subvention de **1 000 euros** à l'association « Club des 24h de l'INSA ».

Association « **LE DECANTE** »

Cette association est principalement composée d'étudiants de l'IAE (Institut d'Administration des Entreprises) de l'Université Lyon 3. Elle s'est fixé la mission de diffuser sa passion de l'œnologie, auprès des étudiants, mais aussi du grand public. Leur objectif est aussi de lutter contre la consommation excessive d'alcool, par l'apprentissage du gout.

Dans cette perspective l'association a fait le projet d'élaborer et de publier un guide des caves et des vins de la région Lyonnaise. Une première édition a été écoutée intégralement en 2018.

Ce nouveau guide en couleurs de 250 pages sera illustré par des commentaires et analyses des petits et grands crus. Il sera édité en 10 000 exemplaires et distribué gratuitement lors d'un événement de lancement. Par ailleurs les guides seront aussi disponibles, gratuitement, dans les caves et bars à vins de Lyon.

Devant l'intérêt culturel de ce projet étudiant ouvert à tous, je vous propose d'accorder une subvention de **1 000 euros** à l'association, «LE DECANTE».

Association « **Club INSA Athlétisme** » pour le « **CROSS de L'INSA** »

L'association « Club INSA Athlétisme » organise le 25^{ème} « CROSS de l'INSA », en avril 2019, sur le campus de Lyon Tech la Doua, à Villeurbanne. Le Cross est ouvert à

tous, et la communication est faite auprès des joggeurs et coureurs dans les parcs, notamment de la Tête d'Or et de la Feysine.

Par ailleurs, cette épreuve sportive voit s'affronter des lycéens et des étudiants issus des universités et grandes écoles, dans des classements inter-universités et inter-lycées, de toute la Métropole.

Deux courses sont prévues avec 3 parcours : Un parcours de 2 kilomètres folklorique et déguisé, et 2 parcours de performance de 6,5 kilomètres et 10 kilomètres. 3 circuits seront tracés sur le campus de la Doua, de un, 2 et 3,3 kilomètres.

Plus de 40 bénévoles permettront de garantir le bon déroulement et la sécurité de l'événement. Les points forts du Cross 2019 seront les animations pendant les épreuves sportives : le concours de déguisement et une nouveauté, le color run.

Enfin, comme chaque année, la remise des prix sera ponctuée d'animations présentées par les associations étudiantes, musique, théâtre et jongleurs, des spectacles accessibles à tous gratuitement.

Devant l'intérêt sportif inter universitaire de ce projet, je vous propose d'accorder une subvention de **400 euros** à l'association « Club INSA Athlétisme ».

2/ L'engagement au service de la société : citoyenneté, solidarité, développement durable, lutte contre toutes les formes de discriminations :

Association «**ENACTUS-LE TISSU SOLIDAIRE**»

En 2019 l'association est en résidence à la Maison des Etudiants de la Métropole.

L'association a pour objectif de permettre aux étudiants de notre territoire, notamment ceux de Lyon 3, l'IAE, l'ECAM et l'ENS, de réaliser des projets d'entrepreneuriat social. Le Tissu Solidaire est un de ces projets.

Pour cela, elle organise des ateliers de couture interculturels avec des réfugiés et des habitants volontaires. Ces ateliers représentent une opportunité de produire des objets et vêtements, coussins et sacs dans un environnement favorable. Les productions sont vendues sur internet. Le bénéfice des ventes est destiné à l'organisation de sorties culturelles dans les musées, ou dans des établissements culturels pour des spectacles vivants (concerts, festivals...). Ce dispositif particulièrement dynamique, permet aux demandeurs d'asile de vivre une expérience collective d'intégration sociale et culturelle.

En 2018, l'association a reçu une subvention de 2 000 € de la Ville de Lyon.

Devant l'intérêt de soutenir un projet solidaire et citoyen, je vous propose d'accorder une subvention de **2 000 euros** à l'association «ENACTUS IAE Lyon-LE TISSU SOLIDAIRE».

Association «**ADPH-DROIT ET PHILOSOPHIE**»

L'association a pour objectif de promouvoir les échanges et de faciliter l'accès aux droits.

Elle organise en ce début d'année une conférence sur le thème des violences, qui a pour titre :

« SVS, Stop aux violences sexuelles ».

La conférence sera animée par plusieurs intervenants, dont Olivia GALLY psychologue et Maître Isabelle DEJUST. Les organisateurs se sont fixé pour but d'aborder les questions de la violence en partant de ses origines, l'enfance, l'éducation et les conditions de son émergence. Il s'agit avant tout de dénoncer et de sensibiliser, mais aussi d'analyser les mécanismes de la violence, pour mieux les connaître et les traiter.

Devant l'intérêt de soutenir ce projet de lutte contre la violence, je vous propose d'accorder une subvention de **150 euros** à l'association «ADPH».

Association «**ON THE GREEN ROAD**»

En 2019 l'association est en résidence à la Maison des Etudiants de la Métropole.

L'association a pour objectif de sensibiliser les étudiants voyageurs à l'environnement, au développement durable et à la solidarité internationale. L'accompagnement se fait principalement par des conférences, des documentaires et des tables rondes, mais aussi des ateliers de formation à l'audiovisuel de terrain.

Elle organise des événements destinés à sa communauté d'« explor'acteurs » qui partagent une démarche de voyage engagé, ouverte à tous les publics.

Elle organise chaque année depuis 2015, le « Festival du Voyage Engagé ». Cet événement rassemble les étudiants autour des thématiques du voyage, de l'écologie, de la solidarité entre cultures et de la citoyenneté. Il aura lieu dans plusieurs campus de Lyon, pendant la Semaine Européenne du Développement Durable, du 1^{er} au 7 avril 2019.

Devant l'intérêt de soutenir un projet durable, citoyen et solidaire, je vous propose d'accorder une subvention de **1 000 euros** à l'association «ON THE GREEN ROAD».

3/ Le rayonnement et l'attractivité internationale :

Association «**LYON MUN**»

En 2019 l'association est en résidence à la Maison des Etudiants de la Métropole.

L'association organise du 23 au 26 mai 2019 la 7^{ème} édition du LYON MUN.

Chaque année se déroule à Lyon un événement qui a pour objectif de réaliser une simulation des débats « ONUSIENS » avec 350 délégués venus du monde entier.

Le thème 2019 est : « Une confrontation entre les utopies d'hier et les réalités d'aujourd'hui ».

Cette édition propose 14 comités, en français, anglais et espagnol, dont l'enjeu est de parvenir à un accord entre les délégations. Les débats sont ouverts à tous ceux qui s'intéressent aux grandes questions internationales.

En 2018, l'association a reçu une subvention de 1 500 € de la Métropole de Lyon.

Devant l'intérêt de cette action qui contribue au rayonnement international de Lyon, je vous propose d'accorder une subvention de **1 000 euros** à l'association LYON MUN.

4/ La professionnalisation, l'insertion économique

Association **ALOES-EP « Association Lyonnaise pour l'Organisation d'Événements Sporadiques pour les Etudiants en Pharmacie »**

L'association est une des 24 sections nationales de l'ANEPF (associations des étudiants en pharmacie de France). Elle a pour mission d'organiser en 2019, l'assemblée générale nationale.

Cette AG se déroulera du 15 au 17 février 2019 et réunira près de 350 participants.

Elle sera surtout l'occasion pour ces étudiants de participer à des débats et tables rondes avec des professionnels et s'informer sur leurs études et les débouchés.

Des thèmes plus larges seront aussi abordés, comme les projets nationaux de santé et les systèmes européens.

Devant l'intérêt de soutenir ce projet d'insertion professionnelle, je vous propose d'accorder une subvention de **500 euros** à l'association «ALOES-EP ».

Association «**STUDIO 25** »

En 2019 l'association est en résidence à la Maison des Etudiants de la Métropole.

Cette association s'est fixé l'objectif d'accompagner les étudiants dans leurs projets multimédias. Au sein de la Maison des étudiants, le Studio 25 offre des formations en communication et des ateliers vidéo/son, en mutualisant les moyens, les compétences et les savoirs faire.

L'association prévoit dans un premier temps d'acheter du matériel et d'assurer deux ateliers par semaine et une conférence par trimestre. Les projets associatifs étudiants pourront ainsi bénéficier d'une professionnalisation de leur communication.

Dans un second temps l'association souhaite diversifier ses ressources sur un modèle d'économie social et solidaire.

Devant l'intérêt de ce projet de développement de compétence, je vous propose d'accorder une subvention de **1 200 euros** à l'association STUDIO 25.

Association «**BEST LYON**»

BEST Lyon est association étudiante européenne d'étudiants en technologie.

Elle a pour objectif de développer un réseau étudiant innovant à l'échelle internationale. Elle a ainsi créé des plateformes de coopération et d'échange entre les étudiants de nombreux établissements scientifiques et techniques d'Europe.

Elle crée des opportunités de carrières et de relation aux entreprises, à travers des événements européens.

Ainsi elle organise du 13 au 22 avril 2019, le « SPRING COURSE ».

Il s'agit d'un séminaire technologique où candidatent environ 300 étudiants européens, et 25 sont retenus. Cette année le thème est : « la transition énergétique dans le domaine des transports durables ».

Durant 10 jours les étudiants vont suivre un cursus encadré, mais surtout ils vont visiter des entreprises françaises et pour certains découvrir le monde du travail.

Devant l'intérêt professionnel de ce projet étudiant ouvert à tous, je vous propose d'accorder une subvention de **1 000 euros** à l'association «BEST LYON ».

Vu la délibération du Conseil Municipal n°2018/4064 du 24 septembre 2018 ;

Où l'avis de la commission **éducation - petite enfance - université - jeunesse - vie associative - sports** ;

DELIBERE

1- Les subventions suivantes sont allouées aux associations étudiantes ci-après :

- « Lezart GACO » pour le festival Artlezia : 2 000 €;
- « Club des 24h de l'INSA » pour son festival du même nom : 1 000 €;
- « Le Decante » pour le guide œnologique : 1 000 €;
- « Club INSA Athlétisme » pour le 25^{ème} Cross de l'INSA : 400 €;

- « Enactus-IAE Lyon-Le Tissu Solidaire » pour les ateliers solidaires : 2 000 €;
 - « ADPH » pour la conférence contre les violences sexuelles : 150 €;
 - « On The Green Road » pour le festival du voyage engagé : 1 000 €;
 - « Lyon Mun » pour Le Lyon Mun 2019 : 1 000 €;
 - « ALOES-EP » pour L'assemblée générale nationale : 500 €;
 - « Studio 25 » pour la création d'un studio multimédias : 1 200 €;
 - « Best Lyon » pour le « Spring Course » : 1 000 €.
- 2- La dépense en résultant, soit **11 250 €**(onze mille deux cent cinquante euros) sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours, service Université Recherche, code 30020, programme UNIVRECHAC, opération VALOSUBV, enveloppe 2019_00023, fonction 23, ligne de crédit 45099, nature comptable 6574.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Guy CORAZZOL